

Covid-19
Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire
Comité de concertation (CODECO) du 3 décembre 2021
Enseignement secondaire

Modalités propres à l'Athénée Royal de Herstal
En vigueur du mercredi 8 au vendredi 24 décembre 2021

Madame, Monsieur,
Chers parents,
Chers élèves,

Comme vous le savez, la situation sanitaire s'est dégradée au cours des dernières semaines et notre système hospitalier est désormais proche de la saturation. Dans ce contexte, le Comité de concertation (CODECO) s'est réuni le vendredi 3 décembre et a adopté des mesures pour limiter la propagation du virus. Certaines de ces mesures concernent directement l'école. Elles s'inscrivent en cohérence avec l'analyse d'experts sanitaires, lesquels considèrent que l'augmentation des cas positifs constatée dans les écoles ces dernières semaines résulte de l'accélération des contaminations dans la société.

Dans l'enseignement secondaire, le CODECO impose que le nombre d'élèves présents simultanément dans les écoles soit limité à 50% de la population habituelle.

Les élèves se rendront par classe entière 2 ou 3 jours par semaine en présentiel, le reste se faisant en distanciel.

La répartition des cours en présentiel et en distanciel est détaillée dans les tableaux ci-dessous.

1. Classes 1e année

- **Présence à l'école des élèves selon l'horaire habituel :**

Mercredi 8/12	Mardi 14/12	Lundi 20/12
Vendredi 10/12	Mercredi 15/12	Mercredi 22/12
	Jeudi 16/12	Vendredi 24/12

- **Travail en distanciel, synchrone ou asynchrone :**

Jeudi 9/12	Lundi 13/12	Mardi 21/12
	Vendredi 17/12	Jeudi 23/12

2. Classes 2e année

- **Présence à l'école des élèves selon l'horaire habituel :**

Mercredi 8/12	Lundi 13/12	Mardi 21/12
Jeudi 9/12	Mercredi 15/12	Mercredi 22/12
	Vendredi 17/12	Jeudi 23/12

- **Travail en distanciel, synchrone ou asynchrone :**

Vendredi 10/12	Mardi 14/12	Lundi 20/12
	Jeudi 16/12	Vendredi 24/12

3. Classes 3e année

- **Présence à l'école des élèves selon l'horaire habituel :**

Mercredi 8/12	Mardi 14/12	Lundi 20/12
Vendredi 10/12	Jeudi 16/12	Mercredi 22/12
		Vendredi 24/12

- **Travail en distanciel, synchrone ou asynchrone :**

Jeudi 9/12	Lundi 13/12	Mardi 21/12
	Mercredi 15/12	Jeudi 23/12
	Vendredi 17/12	

4. Classes 4^e année

- **Présence à l'école des élèves selon l'horaire habituel :**

Jeudi 9/12	Lundi 13/12 Mercredi 15/12 Vendredi 17/12	Mardi 21/12 Jeudi 23/12
------------	---	----------------------------

- **Travail en distanciel, synchrone ou asynchrone :**

Mercredi 8/12 Vendredi 10/12	Mardi 14/12 Jeudi 16/12	Lundi 20/12 Mercredi 22/12 Vendredi 24/12
---------------------------------	----------------------------	---

5. Classes 5^e année

- **Présence à l'école des élèves selon l'horaire habituel :**

Mercredi 8/12 Vendredi 10/12	Mardi 14/12 Jeudi 16/12	Lundi 20/12 Mercredi 22/12 Vendredi 24/12
---------------------------------	----------------------------	---

- **Travail en distanciel, synchrone ou asynchrone :**

Jeudi 9/12	Lundi 13/12 Mercredi 15/12 Vendredi 17/12	Mardi 21/12 Jeudi 23/12
------------	---	----------------------------

6. Classes 6^e année

- **Présence à l'école des élèves selon l'horaire habituel :**

Jeudi 9/12	Lundi 13/12 Mercredi 15/12 Vendredi 17/12	Mardi 21/12 Jeudi 23/12
------------	---	----------------------------

- **Travail en distanciel, synchrone ou asynchrone :**

Mercredi 8/12 Vendredi 10/12	Mardi 14/12 Jeudi 16/12	Lundi 20/12 Mercredi 22/12 Vendredi 24/1
---------------------------------	----------------------------	--

Chaque professeur veillera à planifier, entre présentiel et distanciel, ses apprentissages durant ces 3 semaines d'hybridation.

Il variera les approches et proportionnera le travail à faire à domicile.

Il communiquera clairement ses attentes aux élèves et déterminera les moments où ceux-ci devront se connecter.

Lorsqu'une visioconférence sera organisée via la plateforme Moodle, la présence de l'élève sera obligatoire. Toute absence devra être justifiée.

Vous l'aurez compris : en pareilles circonstances, nécessité fait loi. Je regrette que le contexte sanitaire nous impose un tel scénario. Mais si celui-ci contribue au ralentissement de cette pandémie et au retour à une vie normale, cela n'aura pas été vain.

Je puis vous assurer que nous allons continuer de tout mettre en œuvre pour en limiter les impacts négatifs sur la scolarité de vos enfants.

L'équipe éducative de l'Athénée Royal de Herstal, Madame le Proviseur et moi-même faisons le maximum pour garantir à la fois la sécurité des élèves, leur bien-être et un enseignement de qualité.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, Chers élèves, l'expression de mes sentiments dévoués.

Gilbert DELVILLE
Préfet des études